

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-175 du 10 Juin 1994

chargeant Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme de l'intérim de Madame Kadiatou Koubourath OSSENI, Ministre du Travail et des Affaires Sociales pour compter du 3 Juin 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 6 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°94-135 du 6 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 3 Juin 1994, Monsieur Fassassi Adam YACOUBOU, Ministre du Commerce et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Kadiatou-Koubourath OSSENI.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 10 Juin 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MEAS-MCT 4 AUTRES  
DISTRIBUER : ...